

**CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE  
POUR LA PRODUCTION FOURRAGÈRE AUX  
ÉTATS GÉNÉRAUX DU DÉVELOPPEMENT**

*A l'occasion des États Généraux du Développement, l'A.F.P.F. a pris l'initiative de rassembler dans un document les principales idées-force exprimées par ses administrateurs.*

*Ce texte fait le point de la situation actuelle du secteur fourrager en France ; il comporte un certain nombre de propositions tendant à améliorer les relations réciproques entre la Recherche, l'Enseignement, le Développement et les éleveurs eux-mêmes.*

*Cette contribution de l'A.F.P.F. aux États Généraux du Développement donne l'occasion d'exprimer à nouveau les objectifs et la politique générale de l'Association, qui constituent sa raison d'être. Compte tenu de la portée de ce document, j'ai estimé nécessaire d'en demander la publication dans Fourrages.*

Le Président,  
G. GOUIN.

**C**RÉÉE EN 1959, L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PRODUCTION FOURRAGÈRE A ÉTÉ CONÇUE COMME LE LIEU DE RENCONTRE ENTRE TOUS CEUX QUI S'INTÉRESSENT, à un titre ou à l'autre, aux productions fourragères et à leur utilisation (chercheurs, enseignants, techniciens, praticiens...). Son objet est de faciliter le rassemblement des connaissances et de faire circuler une information de qualité en permettant à toutes ces personnes de se rencontrer librement et sans préséance.

Riche de la diversité des compétences de ses membres, l'A.F.P.F. a pensé pouvoir apporter aux États Généraux du Développement sa connaissance de la situation fourragère et son expérience résultant de 23 années d'échanges, de confrontation des points de vue et de publication, dans sa revue *Fourrages*, des résultats acquis par les uns et les autres.

## **I — EXAMEN DE LA SITUATION DU SECTEUR FOURRAGER EN FRANCE**

Les surfaces fourragères couvrent en France 58 % de la surface agricole utile, les prairies à elles seules représentant 53 % de cette même surface.

Pour leur quasi-totalité, ces surfaces sont valorisées par les ruminants : bovins, ovins, caprins.

Cette valorisation intéresse 666 000 exploitations (chiffre S.C.E.E.S. 1981) et représente 38 % du revenu agricole national.

Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il s'agit du secteur où la marge de progrès est de beaucoup la plus forte. Il n'est pas exagéré de dire que le rendement de la plupart des prairies pourrait être aisément doublé et conduire ainsi à une meilleure rentabilité de l'élevage. En effet, dans la plupart des cas, le rendement physique des productions fourragères peut être considérablement augmenté par l'application de techniques connues. Cette augmentation, jointe à une meilleure utilisation des fourrages produits, conduit à une réduction du coût de production de l'Unité Fourragère

consommée, sans mettre en jeu des investissements lourds dans le cas où, l'importance du cheptel n'étant pas modifiée, des surfaces peuvent être libérées au profit des cultures de vente ; dans le cas contraire, les investissements se limitent à l'accroissement du cheptel et éventuellement à l'adaptation des bâtiments d'élevage.

Parmi les causes du retard pris par la production fourragère sur les autres cultures, il faut insister sur le fait que cette production a occupé jusqu'à ce jour, par rapport à toutes les autres productions agricoles, une place restée secondaire dans l'esprit de bon nombre d'éleveurs, de techniciens du développement et même dans les préoccupations des Pouvoirs Publics.

### **Les raisons d'une désaffection**

Le fourrage est le seul produit agricole qui ne soit pas commercialisé ; il s'agit d'un produit transformé sur place. Sa destination normale, qui est d'être un aliment pour les ruminants, le ramène au simple rang de matière première des spéculations animales. De ce fait, la production fourragère n'est pratiquement jamais mesurée par l'éleveur. Son importance est donc fatalement sous-estimée :

— L'éleveur a du mal à déterminer la part réelle des productions fourragères dans l'élaboration des produits animaux finis (lait, viande) alors que la complémentation de la ration par des aliments concentrés, la santé des animaux, leur race et leurs aptitudes sont beaucoup plus parlantes pour lui et leurs effets plus mesurables.

Trop longtemps considérée comme un don de la nature, l'herbe de la prairie a été assimilée à un fourrage grossier n'assurant guère que des rations d'entretien ; d'une façon générale, les rations de production étaient plutôt attendues des seuls compléments de la ration de base, et ceci bien à tort.

En outre, l'investissement supplémentaire en cheptel que peut impliquer une valorisation optimale de productions fourragères plus performantes amène l'éleveur à prendre des risques nouveaux. Ceci est particulière-

ment sensible dans le cas de la viande où jusqu'ici les éleveurs n'ont pu bénéficier d'une véritable sécurité économique.

— De leur côté, les différents services publics ou organisations s'intéressant à l'élevage ont souvent négligé, voire ignoré, l'importance du rôle que peut jouer la production fourragère dans l'élevage. Les exemples ne manquent pas :

- Le nombre de techniciens de terrain spécialistes des productions fourragères est infime face à l'importance de ces productions, à la diversité et à la complexité des problèmes qu'elles posent, étant donné les interactions multiples entre les facteurs mis en jeu.

Dans un pays comme la France, les exploitations d'élevage sont caractérisées, entre autres, par des situations de sol et de climat beaucoup plus variées que celles des pays qui nous entourent. Au sein même de la France, par rapport à toutes les autres spéculations agricoles, l'élevage reste de très loin l'activité la plus diversifiée tant dans ses structures que par les techniques mises en œuvre. Ce fait est souvent ignoré et les solutions proposées jusqu'ici ne sont pas à la mesure de tous les problèmes posés.

De même, au plan technique, les éleveurs sont beaucoup moins aidés à tirer parti de leurs surfaces fourragères que les autres agriculteurs ne le sont pour les cultures de vente ; même dans les régions de polyculture-élevage, l'assistance technique aux cultures de vente est nettement supérieure à celle dont bénéficient les cultures prairiales. Parmi les productions fourragères elles-mêmes, certaines cultures annuelles ont été privilégiées : c'est ainsi que, depuis 20 ans, l'ensilage de maïs a mobilisé beaucoup plus de moyens de développement que l'ensilage d'herbe, l'une des clés de l'intensification fourragère.

- La place réservée aux productions fourragères et à leur transformation (techniques de pâturage, d'utilisation, de conservation...) est réduite, parfois même inexistante, dans l'enseignement et la formation professionnelle.
- Dans l'élaboration des différents plans quinquennaux, les perspectives concernant l'alimentation animale se limitent aux seules industries de l'alimentation du bétail.

— Contrairement à toutes les autres productions agricoles, la production fourragère ne concerne aucun groupe économique puissant disposant de moyens de pression. Dans l'hypothèse où elle évoluerait trop fortement, la production fourragère serait par contre considérée par certains de ces groupes, et ceci bien à tort, comme un concurrent potentiel.

### **Les enjeux économiques**

Améliorer la production fourragère en quantité et en qualité ainsi que ses conditions d'utilisation entraîne des répercussions économiques décisives, tant au sein des exploitations d'élevage que pour l'ensemble du pays.

#### *a) Pour les exploitations d'élevage*

Il s'agit d'aboutir à une meilleure rentabilité des productions animales en aidant l'éleveur à parfaire le choix de ses moyens de production et à mieux les maîtriser dans leur ensemble.

Plutôt que d'imaginer des systèmes sophistiqués et entièrement nouveaux, difficilement acceptés dans les faits, il est plus réaliste de partir des choix initiaux des éleveurs et de leur situation actuelle, pour aboutir, selon l'expression de Jean Cochard, éleveur et ancien président de l'A.F.P.F., au développement de « systèmes traditionnels améliorés ».

C'est ainsi que la prairie, comme le prouve bien son importance dans la répartition des surfaces, s'impose dans la majorité des situations où l'on rencontre les exploitations d'élevage. Concevoir le développement d'une exploitation d'élevage sans tenir compte de cette évidence, ni profiter de cet atout économique qu'est la prairie, serait contraire au bon sens comme aux véritables besoins de l'éleveur. Il est en effet prouvé que, bien exploitée, la prairie peut fournir beaucoup plus d'aliments énergétiques et protéiques qu'elle ne le fait actuellement, tant elle est négligée. Une conséquence économique directe pour l'éleveur est la possibilité de mieux ajuster les aliments de complément de la ration et par conséquent, de mieux valoriser ces derniers.

*b) Pour l'ensemble du pays*

Outre la revalorisation du « patrimoine-prairie » de la France par une relance de productions animales à la fois plus performantes et plus rentables, les considérations suivantes, également importantes, doivent être soulignées.

En contribuant à assurer un équilibre économique durable à des exploitations d'élevage de type familial, restant à ce jour en marge du progrès technique et de ce fait plus que jamais menacées de disparition, des productions fourragères et animales plus rentables permettront de freiner efficacement l'exode rural. Ce dernier peut en effet aboutir à la désertification de zones entières avec comme conséquences directes : une dégradation de l'environnement d'une part, un accroissement du chômage dans les villes d'autre part.

L'enjeu, voire le défi, n'est-il pas plutôt de mettre la France en état de conquérir des marchés étrangers avec des produits à valeur ajoutée incorporée tels que la viande et les produits laitiers, et ceci grâce à une meilleure valorisation des surfaces fourragères assurant ainsi une compétitivité accrue des productions animales ? Il est un fait que le marché mondial des produits de l'élevage bovin et ovin, aussi bien que celui de la C.E.E., est dominé par les pays où cet élevage repose en priorité sur les ressources herbagères qui leur sont propres et dont ils s'emploient avant tout à tirer le meilleur parti (Grande-Bretagne, Irlande et Pays-Bas dans le cas de la C.E.E.). Compte tenu du faible niveau actuel de la production des prairies françaises, l'adoption d'une telle politique serait sans conteste de nature à dynamiser le secteur de l'élevage des ruminants et à procurer à la France non seulement des ressources nouvelles mais une contribution importante au rééquilibrage de sa balance commerciale. Ceci suppose une politique volontariste de conquête des marchés qui ne peut reposer que sur l'existence de disponibilités régulières afin de satisfaire et conserver ces marchés.

Les consommateurs français dans leur ensemble ne pourraient que bénéficier d'un tel effort de relance des productions animales à partir des systèmes traditionnels améliorés dont il a été question plus haut. Ces systèmes ont en effet le double mérite de rendre plus compétitifs les produits de l'élevage et d'en préserver, voire d'en améliorer la qualité.

En résumé, les intérêts bien compris des producteurs rejoignent ici ceux des consommateurs et de la nation. C'est faire œuvre utile que de le proclamer hautement, contrairement à ce qui a pu être avancé ces dernières décennies au profit de certains intérêts sectoriels à court terme.

*En l'absence d'incitations coordonnées dans le sens de l'intérêt général, il importe que les Pouvoirs Publics, avec l'accord et la participation active des éleveurs, les premiers concernés, et des organisations professionnelles compétentes, soient en mesure de donner les orientations et les moyens nécessaires pour redresser la situation et veiller au maintien d'une politique de l'élevage basée sur la pleine utilisation des ressources fourragères.*

*Ceci suppose une volonté politique clairement exprimée sans crainte de remettre en cause, s'il le fallait, tant le rassemblement que la répartition des moyens.*

## II — PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

L'analyse qui vient d'être faite de la situation du secteur fourrager conduit à un constat quelque peu pessimiste quant à ses chances d'évolution en l'absence de mesures nouvelles. Pour toutes les raisons évoquées plus haut, l'amélioration de cette situation revêt un caractère d'urgence. Dans ce but, l'A.F.P.F. propose un certain nombre de mesures susceptibles de conduire à une meilleure expression et à une meilleure utilisation des potentialités fourragères afin d'aboutir à une amélioration sensible de la rentabilité de l'élevage français.

Avant toute chose, l'A.F.P.F. réaffirme la nécessité d'une politique nationale clairement définie et non moins clairement affichée. De cette façon, les Pouvoirs Publics permettront de soutenir le défi d'un élevage français plus rentable et donc plus compétitif tout en garantissant l'intérêt général.

Soulignons que pour le secteur fourrager plus encore que pour tout autre secteur, la Recherche, la Formation et le Développement sont étroitement imbriqués. Par conséquent, toute proposition d'amélioration du Développement implique également les deux autres secteurs.

### **Propositions en matière de recherche**

Un renforcement des équipes et des programmes de recherche fourragère est demandé, en insistant sur les activités pluridisciplinaires de recherche, qui permettent d'étudier conjointement les aspects agronomiques, phytotechnique, zootechniques et économiques des productions fourragères et animales. L'exemple des pays où l'élevage est reconnu comme un des atouts de l'économie agricole (Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande et Australie) est particulièrement riche d'enseignements. Mais aux yeux de l'A.F.P.F., ce renforcement ne peut trouver sa pleine justification que si l'on prévoit en même temps de mieux faire connaître les résultats acquis.

### **Propositions en matière de formation**

Consolider et favoriser, dans l'enseignement des jeunes et la formation pour adultes, toute démarche technico-économique visant à donner les éléments indispensables à la prise de décision raisonnée de l'éleveur doit devenir un objectif prioritaire. Il s'agit tout à la fois d'apporter des bases techniques solides dans chacune des disciplines concernées, et de faire prendre conscience de l'interdépendance de ces dernières afin de pouvoir développer des modes de raisonnement adaptés aux réalités complexes des exploitations d'élevage.

### **Propositions en matière de développement**

L'expression des potentialités fourragères des différentes régions d'élevage suppose que l'on ait connaissance de références techniques locales. Lorsque celles-ci existent, il est indispensable de les rassembler et de les diffuser auprès de tous les intéressés. Lorsqu'elles font défaut, comme c'est encore le cas dans bon nombre de régions naturelles, il faut donner les moyens de les créer.

Ces références doivent porter tant sur chacun des facteurs de production essentiels : matériel végétal (espèces et variétés), fertilisation, mode pâturage, technique de récolte, etc., que sur le fonctionnement des systèmes fourragers existants ou améliorés, intégrés dans les systèmes d'élevage de fermes en situation réelle. Il conviendra que, à partir de ces références

Quand bien même aurait-on tenu compte de toutes les interactions qui se manifestent dans un lieu déterminé, le système ainsi défini auquel on aurait abouti ne saurait être généralisé sans risques à l'ensemble des situations des exploitations d'élevage, tant est grande leur diversité en France. Il s'agit de donner aux éleveurs la maîtrise de leurs moyens de production pour que précisément ils puissent tirer le meilleur parti de leur situation particulière. Il s'agit aussi, le cas échéant, de mettre en valeur des solutions pratiques. C'est dans cet esprit que l'A.F.P.F. a toujours encouragé la création d'Associations Régionales de Production Fourragère qui permettent de mieux tenir compte des particularités régionales et donc de mieux percevoir la diversité des situations caractéristiques de l'élevage français.

Par vocation et par construction, aussi bien l'A.F.P.F. que les Associations Régionales pour la Production Fourragère suscitent et favorisent la rencontre de tous ceux qui, à un titre ou à l'autre, s'intéressent aux productions fourragères et animales qui en découlent, qu'ils appartiennent à des fonctions différentes (chercheurs, enseignants, conseillers privés ou publics, éleveurs), aux différentes disciplines énumérées plus haut ou qu'ils viennent de régions différentes. Malgré la diversité de leurs fonctions, de leurs compétences et de leurs origines, les membres de l'A.F.P.F. et des Associations Régionales, qui n'auraient généralement pas l'occasion de se rencontrer par ailleurs, se retrouvent dans les différentes activités de ces Associations sur un plan de stricte égalité. Les échanges et les confrontations d'expériences que provoquent de telles rencontres permettent à chacun de prendre conscience des limites mais aussi des prolongements et des développements possibles de ses travaux.

Cette recherche d'information et ces échanges ne se limitent pas à l'hexagone. L'A.F.P.F. a participé activement à la création de la Fédération Européenne des Herbages dont elle est membre. Elle est de plus l'interlocuteur du Comité Permanent des Congrès Internationaux des Herbages organisés tous les quatre ans (la France a été pressentie pour le Congrès de 1989). Par leurs manifestations périodiques et par les contacts individuels qu'elles autorisent, ces instances internationales entretiennent un courant permanent d'échanges d'idées entre les membres des Associations Fourragères existant dans chaque pays, tant au niveau de la recherche que du développement.

techniques, les interprétations et conclusions économiques soient finalement tirées. Ces propositions correspondent d'ailleurs à l'esprit dans lequel travaille le R.N.E.D.-Bovin.

Afin de diffuser efficacement les connaissances ainsi acquises, il est indispensable d'augmenter considérablement le nombre de conseillers d'élevage qui soient compétents à la fois dans le domaine zootechnique et dans le domaine fourrager. Etant donné la complexité des conseils en élevage et le haut niveau technique et économique que cela suppose, il serait important de pouvoir disposer d'ingénieurs de synthèse dont le rôle serait essentiel. De tels conseillers et de tels ingénieurs devraient être eux-mêmes intégrés dans des structures départementales et nationales mieux coordonnées.

#### **Propositions en matière de liaison entre la recherche, la formation et le développement**

Les structures permettant de faciliter et de systématiser les rencontres et les échanges, non seulement entre les organismes mais tout aussi bien entre les individus concernés par les productions fourragères sont à encourager et à soutenir à l'échelon régional comme à l'échelon national. Elles permettent, entre autres, de détecter quels sont les véritables besoins des éleveurs et de valoriser les innovations qu'ils réalisent. Les éleveurs se trouvent ainsi mieux associés à la chaîne du savoir.

#### **LE TÉMOIGNAGE ET LE RÔLE DE L'A.F.P.F.**

Toute étude sérieuse de la production fourragère, de son amélioration et des conditions de sa valorisation requiert la participation de spécialistes de nombreuses disciplines : agronomes, techniciens de la plante, de l'animal et du machinisme agricole, économistes, sociologues ainsi que des généralistes que sont nécessairement les éleveurs et les techniciens de synthèse.

Chaque fois que des études ont été conduites de façon cloisonnée, sans tenir compte des interactions multiples entre les divers facteurs mis en jeu, leur application dans les conditions réelles des exploitations d'élevage s'est révélée difficile ou s'est soldée par un échec.

En conclusion, les Associations Fourragères, nationale et régionales, sont autant de lieux de concertation, sans aucun type de dépendance ni politique, ni financière, ce qui garantit à leurs membres l'indispensable liberté d'expression, raison d'être de ces associations. Les uns s'expriment au nom des organismes publics, professionnels ou privés qui les ont mandatés pour les représenter, les autres, membres à titre personnel, défendent leur propre point de vue d'éleveur, de chercheur, de technicien ou d'enseignant. Le rôle que jouent d'ores et déjà ces Associations dans le rassemblement des connaissances et dans la réalisation d'études de synthèse les rend aptes à exercer une activité régulière de conseil et à émettre des avis objectifs à l'usage des décideurs régionaux et nationaux.

A.F.P.F.